



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'information
légale et administrative**

Base de données locales

Service-public.fr

Fiche d'accès aux données publiques

Description : Fiche d'accès aux données publiques de la Base de données locales de Service-Public.fr

Site de diffusion : www.service-public.fr>Annuaire de l'administration

Auteur : Direction de l'information légale et administrative (DILA)

Fournisseur : [Direction de l'information légale et administrative \(DILA\)](#)

Nom de la base de données : Base de données locales de l'Annuaire de l'administration

Mise à jour : 06 août 2024

Contenu des données

La base contient l'ensemble des guichets publics locaux d'une part, répertoriant l'ensemble des guichets locaux (les mairies, les organismes sociaux...) avec leurs coordonnées telles que adresses, téléphone, site internet, horaires d'ouvertures, coordonnées de géolocalisation etc. et d'autre part, sont indexés plus de 36 000 fichiers des communes (conformes au Code Officiel Géographique de l'INSEE), précisant la compétence géographique des guichets.

Périodicité de la mise à jour

Les données sont actualisées quotidiennement.

Format des données

Les données sont mises à disposition sous forme de ZIP du fichier JSON.

La liste du type d'organismes est au format PDF.

Accès aux données

Les données sont accessibles directement et gratuitement ; les liens vers les url correspondantes sont spécifiés sur le site data.gouv.fr.

Conditions de réutilisation

Les données sont réutilisables gratuitement sous [licence ouverte v2.0](#).

Les réutilisateurs s'obligent à mentionner :

- la paternité des données (Service-Public.fr/DILA) ;
- l'url d'accès longue de téléchargement ;
- le nom du fichier téléchargé ainsi que la date du fichier.

La réutilisation des adresses électroniques des collectivités territoriales mises en open data est libre et non soumise au RGPD dès lors que ces adresses ne contiennent pas de données à caractère personnel (nom, prénom). En revanche, si ces adresses contiennent des données personnelles, le réutilisateur doit obligatoirement respecter l'ensemble des principes du RGPD (licéité du traitement, principe de finalité, information des personnes concernées, etc.). Pour plus d'information, consulter les contenus de la CNIL pour en savoir plus : <https://www.cnil.fr/fr/adopter-les-six-bons-reflexes>

Conditions d'utilisation

La base est utilisable gratuitement.

[Réutilisation des données](#) et [Avertissement sur les données personnelles](#).

Nous contacter

Direction de l'information légale et administrative
Administration des données
26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15
donnees-dila@dila.gouv.fr

Toutes ces informations sont disponibles sur data.gouv.fr et dans le [Répertoire des informations publiques](#) de la DILA.